



AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT		334-2022
MODIFIANT	LE	PLAN
D'URBANISME		(RÈGLEMENT
NUMÉRO 05-2004)		

Avis de motion est donné par Nelson Thériault, conseiller, voulant que lors d'une séance ultérieure soit présenté un règlement modifiant le plan d'affectation du plan d'urbanisme de manière à :

- prolonger le tracé de la rue des Cèdres;
- insérer le tracé de la rue des Érables;
- modifier le tracé de la rue Lavoie;
- agrandir l'affectation résidentielle à moyenne densité (Hb) à même la totalité de l'affectation résidentielle maison mobile (Hm).

DONNÉ À SAINTE-IRÈNE, CE 4 AVRIL 2022

Marie-France Lévesque,

Directrice générale et greffière -trésorière